

# Circul'heure#6

## Qu'est-ce qu'une recyclerie ?

SYNTHESE DE LA SEQUENCE « QUESTIONS-REPNSES »

7 JUIN 2022

Avec le soutien de



## La multiplicité des lieux de redistribution risque-t-elle de mettre en péril l'équilibre de chacun (diversité de la ressource et de la chalandise) ?

JO : Oui, d'où l'importance que les porteurs de projet se "connectent" aux structures déjà existantes par le biais du pôle de développement ESS, de la CRESS et des collectivités du territoire, afin de créer un maillage cohérent. Là encore, les élus et techniciens ont un rôle très important à jouer pour une bonne planification. D'où l'importance de travailler en collaboration !

DB : Sur notre territoire, il existe des lieux de redistribution ou de vente (Croix Rouge, Secours Populaire...) mais pas de communauté Emmaüs. Chaque territoire est différent, mais la ressource, surtout de qualité n'est pas extensible, n'a pas la même qualité d'un territoire à un autre voire d'une commune à une autre (communes côtières / communes plus rurales...). Donc effectivement il faut tenir compte notamment des zones de chalandise et de l'offre existante au risque de fragilisation s'il n'y a pas assez de ressources ou trop de points de vente.

## Les personnes en insertion sont-elles souvent recrutées à terme avec des contrats « classiques » en CDI ?

DB : Nous avons recruté un Encadrant technique (de formation éducateur) suite à son passage en CDDI et avons actuellement un renfort Encadrant technique pour un CDD de 6 mois suite également à un contrat en CDDI.... Cela reste bien évidemment à la marge.

L'accès à des postes en CDD ou CDI se fait au sein d'autres entreprises (vente, confection, menuiserie, transport...).

## Quels modes de communication vers le grand public ?

Les modes de communication peuvent être variés selon les recycleries mais les plus récurrents sont les suivants :

- Communication et sensibilisation sur place ou lors d'ateliers en-dehors des murs
- Communication et sensibilisation lors de collecte en déchèteries ou via l'affichage sur des caissons de réemploi et via le relais des agents de déchèterie
- Réseaux sociaux et site internet
- Via des réseaux locaux du réemploi, de l'ESS, du développement durable, d'autres associations, etc.
- Presse locale
- Journaux des collectivités
- Newsletter

## Y a-t-il des partenariats avec des ESAT ou des entreprises adaptées ?

JO : Nous travaillons avec des structures sociales dans le cadre d'actions ponctuelles de sensibilisation ou d'atelier réemploi (notamment en lien avec [l'Atelier Commun](#)) et d'orientation de bénévoles. Pour ce qui est d'activités plus spécifiques, c'est un axe de réflexion sur la ressourcerie.

## Si j'ai bien compris, les 31 recycleries/ressourceries collectent 300T annuel ?

Ce chiffre correspond aux tonnages collectés par Ressourc'éco (ressourcerie de Lamballe).

Au niveau régional, la moyenne est de 269 tonnes collectées (pour 20 recycleries dont les données ont pu être collectées), la médiane étant de 196 tonnes collectées.

Cela cache de grandes disparités : ainsi, les recycleries que nous connaissons collectent de 50 à 1 500 tonnes par an.

## Quel est le point de vue des recycleries-ressourceries sur la mise en place de zones de gratuité en déchèterie et quel est l'impact sur leur activité ? Est-ce une activité complémentaire ou concurrentielle ?

EG : on participe actuellement à un Copil sur les espaces de réemploi en déchèterie et la question des espaces de gratuité s'est posée.

Si ces activités doivent se déployer, cela sera sans nous car elles affaibliront notre gisement. Ce qui restera dans ces espaces devra être enlevé or cela correspond aussi à ce que les gens ne veulent pas prendre. Nous n'arriverons pas à écouler ce gisement qui sera de moindre qualité. Il faut aussi des moyens humains pour gérer ces espaces au sein des déchetteries.

Il s'agit d'activités potentiellement concurrentielles, au sens où cela peut enlever une partie du gisement réemployable de bonne qualité et valorisable par la recyclerie.

MP : Pour une collectivité, faire un choix de gratuité, ce n'est pas le même projet qu'une recyclerie pour un territoire. L'exemple type est celui du SMICVAL Market : les agents d'accueil en déchetterie deviennent des agents valoristes. C'est un changement de poste, pas une création.

Ce n'est pas le même projet de base qu'une recyclerie, il ne crée pas d'emplois et de lien social.

JO : Sur nos espaces de vente, il est possible de retrouver des espaces de gratuité mais ce n'est pas le même don car le gisement a d'ores et déjà été trié. C'est un choix de notre part avec pour objectif de capter de nouvelles personnes et expliquer le projet de la recyclerie. Le lien social, la sensibilisation, l'échange sur le modèle / le projet de la recyclerie ne se fait pas au niveau des déchetteries.

A la Belle Déchète il s'agit de 5 tonnes redirigées vers des zones de gratuité / en don.

## Quels types de soutien de la part des collectivités ?

MP :

- Aide au fonctionnement sur les tonnages collectés (limitée aujourd'hui)
- Locaux loués à moindre coût par la collectivité + non facturation eau-électricité
- Rémunération (prestation) pour des actions de sensibilisation dans des écoles, sur le marché...

EG :

- Marché public qui cadre les interventions dans les déchèteries sur Brest Métropole et CC Pays d'Iroise
- Convention avec la CC Pays des Abers
- Un certain nombre de subventions :
  - o Fonctionnement pur, en lien avec plusieurs services de la Ville et de la Métropole : Numérique, Action sociale, ESS, Insertion (cette multiplicité complexifie la gestion des dossiers et la relation à la collectivité)
  - o AAP Région : aide aux postes pour la construction de la filière mobilier professionnelle
  - o Convention annuelle pour des emplois en insertion, propre au Département du Finistère

DB :

- Soutien aux locaux, collecte en déchèterie, retours gratuits en déchèterie des déchets ultimes
- Effet démultiplicateur : le fait que la collectivité locale soit partenaire permet de capter d'autres financements, de faciliter les échanges avec d'autres acteurs publics (Département, Région...)

## Où trouver les réglementations à jour en lien avec les locaux et les types de flux ?

MP :

- Interlocuteur : DDTM pour réglementation ERP, accessibilité des locaux, la sécurité incendie, etc.
- Service urbanisme de la collectivité est incontournable

EG : accompagnement par les services de la Métropole (notamment urbanisme) pour monter un dossier assez complexe sur le local, ses vocations, l'agrément ERP, etc.

## Les recycleries vont-elles devenir protéiformes (recyclerie pérenne, recyclerie éphémère, recyclerie mobile...) ? Ont-elles l'ambition d'aller au plus près des habitants, dans les quartiers... ?

JO : Questions omniprésentes dans nos réflexions. Le contexte réglementaire est en train de bouger, c'est flou pour tout le monde (notamment pour les éco-organismes et les services de l'Etat). Tout ça va demander de l'adaptation pour développer nos modèles.

Les axes de développement en réseau (communication, Université Bretonne du Réemploi...) pourraient permettre de rajouter une ligne sur modèle économique car on est conscient que la vente ne suffit pas forcément / que le chiffre d'affaires de nos espaces de vente n'est pas le seul élément de nos modèles économiques.

Le soutien des collectivités sera essentiel pour développer ces nouveaux aspects.

Le lien aux habitants, aux quartiers est toujours en tête, notamment sur les actions de sensibilisation. Les lieux où sont positionnés nos structures permettent d'être présents au plus près des quartiers. Mais les localisations se réfléchissent pour avoir un impact intéressant (sans nécessairement rechercher une grande communication).

A la Belle Déchète se pose de plus en plus la question de faire des événements moins forts, moins importants mais dans des espaces moins pourvus, où il y a moins d'acteurs qui interviennent.

Dans le cadre du schéma de réemploi de Rennes Métropole, des travaux sont en cours sur l'expérimentation de recycleries éphémères et le développement de recycleries plus pérennes au cœur des quartiers.

Nous sommes très adaptables ; c'est aussi une de nos forces.

MP :

L'idée de base est de ne pas rester dans un entre soi pour promouvoir des modes de vie plus éco responsables, d'aller vers les habitants pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Ces projets vivent par et pour les habitants.

EG :

- Un peu d'R a testé avec des collectivités des collectes et stands d'infos sur des places de bourg
- Ont enlevé des créneaux en déchèterie (1 t/j récupérée en moyenne) pour les mettre dans des bourgs (2 t/j récupérées) où il n'y a pas de déchèterie à proximité
- Places de bourgs : beaucoup de visites et d'échanges, plus de possibilité d'interaction et de sensibilisation qu'à la déchèterie, plus de tonnages collectés (2 t/j contre 1 t/j)
- Réflexion sur la pérennisation avec les collectivités : comment financer ?